



## Association pour la Sauvegarde du Mormont

Eclépens, le 27 juillet 2025

Chère, cher membre de l'ASM,

La campagne pour l'initiative « Sauvons le Mormont » va être lancée.

Suite à l'analyse du contre-projet à cette initiative, proposé par le Conseil d'État, le Comité d'initiative s'est prononcé en faveur du maintien de l'initiative. Elle sera donc soumise au vote de la population le **28 septembre 2025**.

L'un des sujets principaux de cette initiative était la protection du Mormont dans la Constitution. Or, en l'absence de celle-ci, c'est dans la loi qu'il serait protégé. Une protection toute relative, puisque la modification d'une loi ne nécessite qu'un vote au Grand Conseil, comme déjà démontré par le passé notamment avec la récente proposition de députés de droite d'annuler l'interdiction générale de principe de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures dans le sous-sol de notre Canton. Protéger un site remarquable par une loi est donc fragile et insuffisant. Lorsque les autorisations d'exploitation actuellement en force seront épuisées et que la source de calcaire sera tarie, le risque que les géants du ciment fassent pression pour abroger la loi et permettre une destruction totale du Mormont est trop grand.

De plus, contrairement à l'initiative de base, le contre-projet ne prône pas la recherche d'alternatives au béton, mais uniquement le développement d'une « économie circulaire », terme vague qui laisse la porte ouverte à des dérives d'application.

Un Comité de campagne a été formé avec de nombreux partis politiques et ONG, dont fait partie l'ASM, et un site officiel a été créé : [initiativesauvonslemormont.ch](http://initiativesauvonslemormont.ch)

Vous y trouverez une foule d'informations et l'argumentaire de notre campagne pour l'initiative « *Sauvons le Mormont* ».

**Le 28 septembre, l'ASM recommande de voter **Oui** à l'initiative, **Oui** au contre-projet et privilégier l'initiative.**

Actuellement, 4 dates ont été retenues par le Comité de campagne (plus d'informations sur le site officiel) :

Le dimanche 31 août :	Balade sur le Mormont et manifestation à Lausanne
Le samedi 6 septembre :	Stands dans les marchés du canton
Le weekend du 13-14 septembre :	Présentation des enjeux par des experts soutenant l'initiative
Le samedi 20 septembre :	Manifestation à Ballens

Une campagne de votation coûte très cher et nous remercions d'avance les membres qui la soutiendront par un don (bulletin de versement en annexe).

<b>Numéro de compte :</b>	16-694424-0
IBAN :	CH37 0900 0000 1669 4424 0
BIC :	POFICHBEXXX
Nom du compte :	Campagne Sauvons le Mormont

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'une de nos prochaines manifestations, nous vous adressons, chère, cher membre de l'ASM, nos cordiales salutations.

Au nom du Comité de l'ASM :

Le président :

Alain Chanson

La vice-présidente

Mary Monnier